

Étude sur la mise en œuvre de la loi européenne sur l'accessibilité et de la directive sur l'accessibilité du Web

Résumé

L'UE a fait un premier pas important pour garantir les droits des personnes handicapées en adoptant la directive sur l'accessibilité du web et la loi sur l'accessibilité, qui harmonisent les règles relatives à l'accessibilité des sites web publics, des TIC et des technologies mobiles.

L'objectif de cette étude est de créer des lignes directrices mettant en évidence le rôle de chaque partie prenante et décrivant les étapes nécessaires pour garantir la mise en place de ces normes. Pour y parvenir, nous avons analysé les textes juridiques et interrogé les services d'aide aux personnes handicapées, car ils ont une expérience historique de la fourniture d'outils et d'instruments accessibles.

Notre principale observation est que lorsque l'accessibilité est prise en compte le plus tôt possible, les coûts ont tendance à être marginaux. Les utilisateurs doivent être impliqués dès le début du processus de développement, être rémunérés pour leur participation et, idéalement, être reconnus comme co-chercheurs. Il ne faut pas hésiter à faire participer des personnes souffrant de handicaps intellectuels ou psychosociaux. Elle ne nécessite que certaines compétences en matière de gestion.

Nous avons créé un guide pratique, étape par étape, sur la manière de se conformer aux directives sur l'accessibilité, en nous concentrant sur ce qui est pertinent pour le secteur des services de soutien :

1. Mettre à jour les connaissances sur l'accessibilité
2. Ne vous limitez pas au champ d'application des directives
3. Définir le groupe cible
4. Impliquer les utilisateurs dès le début
5. Facultatif : coopérer avec des experts
6. Prendre des mesures techniques
7. Assurer la sécurité et la confidentialité des données informatiques

8. Tester avant la diffusion et inclure un système de retour d'information
9. Projet d'information sur les mesures d'accessibilité
10. Tester périodiquement
11. Mise à jour en cas de problèmes

Ces principes sont déjà (à des degrés divers) en place chez la plupart de nos membres, notamment pour leurs services de base et l'environnement physique. Les TIC prennent peu à peu une place de plus en plus importante, les sites web n'étant souvent pas encore accessibles. Alors que la plupart d'entre eux ne se considèrent pas comme des experts en matière d'accessibilité, leurs avis sont inestimables, comme l'illustrent les "pratiques prometteuses" présentées dans ce document. Le conseil en accessibilité pourrait même devenir un modèle commercial.

La préoccupation la plus urgente réside dans l'absence de normes harmonisées pour l'accessibilité des biens/services TIC. Pour les sites web, il est clair quelles mesures techniques doivent être prises (voir les directives sur l'accessibilité des contenus web), mais ce n'est pas le cas pour la loi sur l'accessibilité. Son "annexe I" énumère des critères contraignants et son "annexe II" des exemples non contraignants, mais ceux-ci ne sont pas suffisamment détaillés. L'UE devrait donc donner la priorité à son engagement de créer des normes et des spécifications techniques plus harmonisées (voir : (76) - (77) Préambule de la loi sur l'accessibilité). Ce n'est que lorsque ces normes et spécifications seront en place que les autorités nationales pourront modeler leurs autorités de surveillance du marché sur celles qui sont efficaces en matière d'accessibilité du web.

Les entreprises n'investiront généralement pas dans l'accessibilité, à moins que ce ne soit dans leur propre intérêt. Outre le fait que la loi sur l'accessibilité doit encore être transposée en droit national, les autorités nationales peuvent assurer la mise en œuvre par une combinaison de mesures de police, de marketing et de promotion. Il convient de souligner que la plupart des gens ne connaissent pas les dispositifs d'accessibilité déjà en place. La formation sur l'accessibilité est donc essentielle.

Compte tenu du champ d'application limité des directives actuelles, une législation européenne plus importante est nécessaire à l'avenir. En outre, nos membres ont souligné la difficulté de trouver des développeurs web capables de se conformer aux normes d'accessibilité. Nous recommandons la création d'une certification d'accessibilité harmonisée pour les programmeurs, consultable dans une base de données.



This publication has been produced with the financial support of the European Union Programme for Employment and Social Innovation “EaSI” (2014-2020). The information contained in this publication does not necessarily reflect the official position of the European Commission. Copyright © EASPD 2019 All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in or introduced into a retrieval system without the prior permission of the copyright owners.